

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS**

31 MARS 2012



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institut québécois de planification financière

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut québécois de planification financière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Taillefer Lussier Gauthier S.E.N.C.R.L.¹

Comptables agréés

Laval, le 11 mai 2012

¹ CA auditeur permis n° 8867



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2012

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 11
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	12 - 13



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Formation continue	3 013 523	1 889 798
Formation professionnelle	647 545	656 055
Communications et services aux affiliés	636 385	622 077
Intérêts	<u>52 612</u>	<u>62 539</u>
	<u>4 350 065</u>	<u>3 230 469</u>
CHARGES		
Frais de formation continue (annexe 1)	508 615	482 653
Frais de formation professionnelle (annexe 2)	287 035	332 486
Service des communications (annexe 3)	925 678	824 155
Administration (annexe 4)	1 941 366	1 931 570
Intérêts et frais bancaires	<u>69 758</u>	<u>64 764</u>
	<u>3 732 452</u>	<u>3 635 628</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>617 613</u>	<u>(405 159)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SOLDE AU DÉBUT	<u>60 480</u>	<u>43 684</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	17 263	32 534
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(20 212)</u>	<u>(15 738)</u>
	<u>(2 949)</u>	<u>16 796</u>
SOLDE À LA FIN	<u>57 531</u>	<u>60 480</u>
ACTIFS NETS INVESTIS EN ACTIFS INCORPORELS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>54 627</u>	<u>78 040</u>
Acquisition d'actifs incorporels à même les ressources non affectées	68 839	-
Amortissement des actifs incorporels	<u>(16 996)</u>	<u>(23 413)</u>
	<u>51 843</u>	<u>(23 413)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>106 470</u>	<u>54 627</u>
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
SOLDE AU DÉBUT	<u>1 832 739</u>	<u>2 131 281</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	617 613	(405 159)
Actifs nets utilisés pour le développement	-	100 000
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	37 209	39 151
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<u>(86 103)</u>	<u>(32 534)</u>
	<u>568 719</u>	<u>(298 542)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>2 401 458</u>	<u>1 832 739</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN

31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	165 190	116 010
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 5)	2 276 881	1 903 939
Débiteurs (note 3)	114 496	228 052
Frais imputables au prochain exercice	<u>167 648</u>	<u>135 077</u>
	2 724 215	2 383 078
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	57 531	60 480
PLACEMENTS (note 5)	1 000 000	1 000 000
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>106 470</u>	<u>54 627</u>
	<u>3 888 216</u>	<u>3 498 185</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	610 039	482 999
Produits reportés	<u>712 718</u>	<u>1 067 340</u>
	1 322 757	1 550 339
ACTIFS NETS	<u>2 565 459</u>	<u>1 947 846</u>
RÉPARTITION DES ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	57 531	60 480
Investis en actifs incorporels	106 470	54 627
Non affectés	<u>2 401 458</u>	<u>1 832 739</u>
	<u>2 565 459</u>	<u>1 947 846</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



 Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u> \$	<u>2011</u> \$
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	617 613	(405 159)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 212	15 738
Amortissement des actifs incorporels	<u>16 996</u>	<u>23 413</u>
	654 821	(366 008)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	<u>(146 597)</u>	<u>563 001</u>
	<u>508 224</u>	<u>196 993</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 263)	(32 534)
Acquisition d'actifs incorporels	(68 839)	-
Variation des placements	<u>(372 942)</u>	<u>(64 017)</u>
	<u>(459 044)</u>	<u>(96 551)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	49 180	100 442
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>116 010</u>	<u>15 568</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>165 190</u>	<u>116 010</u>

La trésorerie est constituée de l'encaisse.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2012

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés à but non lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation sont comptabilisés à titre de produits lorsque la formation a lieu.

Instruments financiers

L'Institut a choisi d'appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers – Informations à fournir et présentation, plutôt que d'appliquer les chapitres 3862 et 3863. Ce choix est permis par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan lorsque l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855 doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation des instruments financiers pour les exercices subséquents sera fonction de leur classement : actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, participations détenues jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs détenus à des fins autres que de transaction.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Participations détenues jusqu'à leur échéance

Les instruments financiers classés comme participations détenues jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont inclus dans les résultats de l'exercice.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2012****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**Prêts et créances et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état de l'évolution des actifs nets dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux actifs disponibles à la vente sont capitalisés lors de la comptabilisation initiale et ensuite transférés dans les autres éléments de l'état de l'évolution des actifs nets immédiatement après la capitalisation.

Composition des liquidités

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, ils comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition. Aucun autre placement n'est inclus dans les équivalents de trésorerie.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2012

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20%
Équipement informatique	dégressif	30%
Équipement téléphonique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

Actifs incorporels

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%. Le site web – programme exécutif est amorti selon la méthode de l'amortissement constant au taux de 25%.

Le programme exécutif web devrait être opérationnel au cours de l'exercice 2013. L'amortissement de cet actif incorporel sera calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 25% à compter de la date où il sera en état d'utilisation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

Ventilation des charges d'administration

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

3. DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Comptes clients	81 411	198 868
Intérêts à recevoir	<u>33 085</u>	<u>29 184</u>
	<u>114 496</u>	<u>228 052</u>



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2012

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2012	Valeur comptable 2011
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	14 641	7 121	7 520	1 860
Équipement informatique	83 005	55 187	27 818	26 915
Équipement téléphonique	27 376	20 852	6 524	9 320
Améliorations locatives	<u>89 871</u>	<u>74 202</u>	<u>15 669</u>	<u>22 385</u>
	<u>214 893</u>	<u>157 362</u>	<u>57 531</u>	<u>60 480</u>

5. PLACEMENTS

	2012	2011
	\$	\$
Dépôt à terme échu	-	1 903 939
Dépôt à terme échéant le 15 septembre 2013, 2,151%	1 000 000	-
Dépôt à terme échéant le 9 septembre 2012, 0,75%	1 257 782	-
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2012, 1,90%	<u>1 019 099</u>	<u>1 000 000</u>
	3 276 881	2 903 939
Placements échéants au cours du prochain exercice	<u>2 276 881</u>	<u>1 903 939</u>
	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>

6. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2012	Valeur comptable 2011
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	102 770	86 264	16 506	18 657
Site Web	122 200	97 021	25 179	35 970
Site Web – programme exécutif	<u>64 785</u>	<u>-</u>	<u>64 785</u>	<u>-</u>
	<u>289 755</u>	<u>183 285</u>	<u>106 470</u>	<u>54 627</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2012
7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Institut définit le capital comme étant composé des soldes affectés et non affectés. L'Institut n'est pas soumis à des exigences en matière de capital d'origine externe.

L'Institut gère ses investissements de façon à permettre l'atteinte des objectifs à l'égard des services fournis aux affiliés. En matière de gestion du capital, la direction vise à adapter la structure de son capital à la nature et à l'échéance sous-jacentes des actifs financiers, et à détenir des fonds non affectés en quantité suffisante pour lui permettre d'affronter des problèmes financiers imprévus, afin de maintenir la stabilité de sa structure financière. L'Institut cherche à détenir des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

**8. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE
DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs	113 556	(104 345)
Frais imputables au prochain exercice	(32 571)	(50 529)
Comptes fournisseurs et frais courus	127 040	(196 684)
Produits reportés	<u>(354 622)</u>	<u>914 559</u>
	<u>(146 597)</u>	<u>563 001</u>

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et de l'équipement, à verser un montant de 315 312 \$. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2013	128 305
2014	129 963
2015	49 779
2016	7 265

- b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de « La Solution IQPF », à verser un montant de 1 633 412 \$. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2013	307 660
2014	316 890
2015	326 398
2016	336 189
2017	346 275

L'Institut a la faculté de résilier le contrat dans le cas de non-respect de l'entente.



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2012****9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)**

- c) L'Institut s'est engagé auprès de deux complexes d'hébergement pour l'organisation des congrès devant avoir lieu en juin 2012, 2013 et 2014. Des frais d'annulations sont applicables et varient selon la date d'annulation de l'événement.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Politique de gestion des risques**

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2012.

Risque de crédit

L'Institut établit une provision pour les comptes dont il estime le recouvrement douteux. L'Institut considère qu'au 31 mars 2012, il n'était soumis à aucun risque particulier de concentration de crédit.

Risque de liquidité

L'Institut considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre les parties consentantes. L'Institut utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour faire une estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont les valeurs comptables sont incluses dans le bilan.

Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs correspond à leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

Autres passifs financiers

La valeur comptable des comptes fournisseurs et frais courus correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance rapprochée.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2012****11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES**

L'Institut offre à un participant par cours d'être agent de liaison. En échange, celui-ci obtient gratuitement la formation. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur de marché des produits cédés.

Des revenus de formation de 24 400 \$ pour 2012 (20 760 \$ pour 2011) ainsi que des frais d'enseignement et préparation du même montant ont été comptabilisés.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ANNEXE 1 - FRAIS DE FORMATION CONTINUE		
Enseignements et préparation	297 602	299 783
Déplacements	26 620	27 034
Papeterie et impression	20 508	27 550
Location de salles et repas	<u>163 885</u>	<u>128 286</u>
	<u>508 615</u>	<u>482 653</u>

ANNEXE 2 - FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignements et préparation	197 853	200 614
Déplacements	8 523	16 867
Papeterie et impression	58 324	87 382
Location de salles et repas	14 284	15 803
Remise des diplômes	<u>8 051</u>	<u>11 820</u>
	<u>287 035</u>	<u>332 486</u>

ANNEXE 3 - SERVICES DES COMMUNICATIONS

Publicité et promotion	193 182	142 378
Frais de congrès	363 211	319 603
La Solution IQPF et La Cible	346 921	343 958
Dépliants promotionnels	20 714	16 516
Rapport annuel	<u>1 650</u>	<u>1 700</u>
	<u>925 678</u>	<u>824 155</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ANNEXE 4 - ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	1 298 945	1 254 116
Honoraires professionnels	213 830	263 168
Loyer	140 682	131 180
Déplacements et réunions	105 568	82 850
Entretien et réparations	15 624	18 129
Jetons de présence	30 500	29 495
Frais de bureau	57 159	80 953
Télécommunications	13 592	18 179
Formation du personnel	14 960	8 230
Assurances	8 100	8 667
Mauvaises créances (recouvrées)	5 198	(2 548)
Amortissement des immobilisations corporelles	20 212	15 738
Amortissement des actifs incorporels	<u>16 996</u>	<u>23 413</u>
	<u>1 941 366</u>	<u>1 931 570</u>